



Département
des Yvelines

Arrondissement de
Rambouillet

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/04/2024

Référence	L' an 2024 le 04 avril à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil Municipal en mairie, sous la présidence de FLORES Jean-Louis, Maire
21.2024	
<u>Approbation du règlement d'utilisation de la salle polyvalente</u>	Présents : M. FLORES Jean-Louis, Mmes : VACHEROT Katia, DOMPS Claudine, MARTIN Michèle MM : DOMPS Marc, HAROUN Thomas, SAVOURÉ Denis, BARBE Bruno, LEBOUTEUX Alexis, GILLOT Marc
Nombre de membres	Excusé(s) : BILLON Christine qui a donné procuration à DOMPS Claudine, MAUBAILLY Aurore qui a donné procuration à MARTIN Michèle, GONÇALVES Maria Dolorès qui a donné procuration à BARBE Bruno, BELTOISE William qui a donné procuration à HAROUN Thomas
Afférents	
Présents	
Qui ont pris part au vote	
15	Non excusés : Mazid CALAS.
11	
14	A été nommée secrétaire : DOMPS Marc
Date de la convocation	Objet de la délibération : <u>Approbation du règlement d'utilisation de la salle Polyvalente.</u>
28/03/2024	
Date d'affichage	Vu le Code Général des Collectivités Territoires, Considérant qu'il a été constaté une absence de règlement d'utilisation de la salle polyvalente,
28/03/2024	
Vote	Monsieur le Maire donne lecture, au conseil municipal, du projet de règlement d'utilisation de la salle polyvalente, située ruelle du charron à Boinville le Gaillard,
A l'unanimité	Le conseil municipal est invité à se prononcer sur ce dossier, Avec 1 abstention (Alexis LEBOUTEUX) le Conseil Municipal :
Pour : 13	APPROUVE le règlement d'utilisation de la salle polyvalente,
Contre :	DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour donner suite à cette délibération.
Abstention : 1	Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme
	En mairie, le 09/04/2024

Le Maire,
Jean-Louis FLORES

JLF

